



HONORAIRES DE TRANSACTIONS VENTES CHARGE ACQUÉREUR



JULIEN VILLALON INGENIERIE FONCIERE, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège

social est situé - 42, rue d'Hérambault

 62170 MONTREUIL SUR MER, immatriculée

sous le numéro de SIREN 533 854 915 au RCS de BOULOGNE SUR

MER, représentée par Monsieur Julien VILLALON, en sa qualité de Agent Immobilier, dûment habilité à l'effet des présentes Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 6207 2016 000 005 187, délivrée le 17 mars 2019 par la chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale située à 24 Bvd Des Alliés 62100 CALAIS

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre professionnel de agent immobilier obtenu en France carte portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce"

Garanti par GALIAN - 89 rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant

120 000 €, contrat couvrant la zone géographique suivante : FRANCE.

Titulaire du compte spécial (article 55 du décret de 20 juillet 1972) numéro

21612906000 ouvert auprès de CREDIT DU NORD DE MONTREUIL SUR MER

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de GALIAN - 89 RUE DE LA BOÉTIE 75008 PARIS sous le numéro de police 120137405, contrat couvrant la zone géographique suivante : France.

Numéro individuel d'identification à la TVA FR85533854915000145

Médiation de la consommation -Règlement amiables des litiges ANM Conso www.anm-conso.com 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS

Maisons / Appartements: Honoraires maximum TTC

| < = 69.999€ | 9% TTC |
|-------------------|----------|
| 70.000€- 99.999€ | 8.5% TTC |
| 100.000€-119.999€ | 7.5% TTC |
| 120.000€-179.999€ | 6.5% TTC |
| 180.000€-249.999€ | 5.5% TTC |
| > = 250.000€ | 5% TTC |

Terrains constructibles: Honoraires maximum TTC

| < = 19.999€ | 20% TTC |
|-----------------|---------|
| 20.000€-39.999€ | 15% TTC |
| 40.000€-59.999€ | 10% TTC |
| >= 60.000€ | 7% TTC |

Terrains de loisir : Honoraires maximum TTC

| < = 49.999€ | 5.000€ TTC | | |
|-----------------|------------|--|--|
| 50.000€-99.999€ | 7.500€ TTC | | |
| >= 100.000€ | 7% TTC | | |

Il est précisé qu'en cas de mandat par délégation, les honoraires pourront être à la charge du vendeur







HONORAIRES DE LOCATION À USAGE D'HABITATION



JULIEN VILLALON INGENIERIE FONCIERE, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège

social est situé - 42, rue d'Hérambault

- 62170 MONTREUIL SUR MER, immatriculée

sous le numéro de SIREN 533 854 915 au RCS de BOULOGNE SUR

MER, représentée par Monsieur Julien VILLALON, en sa qualité de Agent Immobilier, dûment habilité à l'effet des présentes Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 6207 2016 000 005 187, délivrée le 17 mars 2019 par la chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale située à 24 Bvd Des Alliés 62100 CALAIS

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre professionnel de agent immobilier obtenu en France carte portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce"

Garanti par GALIAN - 89 rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de

120 000 €, contrat couvrant la zone géographique suivante : FRANCE.

Titulaire du compte spécial (article 55 du décret de 20 juillet 1972) numéro

21612906000 ouvert auprès de CREDIT DU NORD DE MONTREUIL SUR MFR

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de GALIAN - 89 RUE DE LA BOÉTIE 75008 PARIS sous le numéro de police 120137405, contrat couvrant la zone géographique suivante : France.

Numéro individuel d'identification à la TVA FR85533854915000145

Médiation de la consommation -Règlement amiables des litiges ANM Conso www.anm-conso.com 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS

A la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : 8€ TTC du m²

Honoraires d'état des lieux : 3 € / m² *

A la charge du bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire de rédaction du bail : 8€ TTC du m²

Honoraires d'état des lieux : 3 € / m² *

Honoraires d'entremise : 3% du loyer annuel hors taxes

*l'agence ne réalise pas les états des lieux d'entrée et de sortie, ils seront réalisés par un huissier de justice

Tarif État des Lieux Huissier de Justice

| | Type Logement | État des lieux | + Inventaire |
|-----|---------------|----------------|--------------|
| HT | Maison | 142,33 | 202,33 |
| | Appartement | 100,66 | 160,66 |
| TVA | Maison | 30 | 42 |
| | Appartement | 21,67 | 33,67 |
| | SCT | 7,67 | 7,67 |
| ТТС | Maison | 180 | 252 |
| | Appartement | 130 | 202 |

Locations saisonnières

Prestation non réalisée

Biens commerciaux et tertiaires

Prestation non réalisée

